

Projet REDIAFOR

Multifunctional FORrest in the Alps : REinforcing DIAlogue

Livrable 2021 – 1. Formation « Mise en situation – emploi d’outils de conversation stratégique autour de la gestion des conflits en forêt »

Coordinateur : AURA-EE

30 juin 2021

Table des matières

I.	Introduction.....	3
	La formation.....	3
	Programme de la session.....	3
	Dates de la session.....	4
II.	Séminaire de rencontre active.....	5
	a. Cadre méthodologique.....	5
	Déontologie.....	5
	Le rapport de synthèse.....	5
	Participants.....	6
	b. Résumé des résultats du séminaire de rencontre active.....	7
III.	Annexe. Synthèse du séminaire de rencontre active validée par les participants.....	12

I. Introduction

Basé sur l'expérience des acteurs alpins en matière de conflits sur les ressources en eau, le projet REDIAFOR s'est fixé comme objectifs d'identifier et de répertorier les principaux types de risques liés à l'utilisation du bois et des forêts, et de créer des espaces de dialogue aux niveaux local et macro-régional.

Le rôle d'AURA-EE dans le projet REDIAFOR consistait à initier le dialogue entre les acteurs du secteur forestier et les groupes d'actions de la SUERA, la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine. Le renforcement des capacités de ces derniers sur la question des conflits d'usage autour des forêts et du bois est apparu comme essentiel.

La formation.

Dans cette perspective, l'Agence AURA-EE s'est proposée de soutenir les acteurs des territoires forestiers partenaires dans leur réflexion à ce sujet. Elle a sollicité à cet effet l'Institut des Stratégies Emergentes, institut de formation et de recherche dans le domaine de la facilitation stratégique et de la diplomatie territoriale, afin d'organiser un temps de réflexion et de formation sur la gestion des conflits en forêt.

Il était attendu de cette intervention qu'elle :

- permette l'expression des besoins et problématiques entre acteurs concernés ;
- donne les bases des concepts, méthodologies et outils de gestion des conflits d'usages ;
- permette une intégration par chacun dans ses problématiques propres.

Programme de la session

La formation comprenait l'organisation d'un séminaire de trois jours, s'adressant au maximum à 14 élus, agents et autres acteurs des 7 territoires de coopération de l'Isère.

Elle reposait sur la succession de deux temps différents :

1. **Un temps de conversation stratégique entre acteurs des collectivités concernées**, structuré à l'aide de la méthodologie dite du « séminaire de rencontre active » et autour d'une question du type « *Condition et moyens d'une gestion qualitative de la forêt : quelles stratégies de communication autour d'une exploitation durable ?* ».
2. **Un temps de partage d'expérience et d'interaction** avec un acteur confronté à des enjeux similaires, engagé sur un autre territoire hors du contexte alpin.
Dans ce cas de figure, l'intervenant extérieur était M. Didier Hervé, Directeur de l'Institution patrimoniale du Haut-Béarn (<http://www.iphb.free.fr>), dont le rôle est de soutenir la gestion « en patrimoine commun » d'un certain nombre de dimensions de la vie des vallées du Haut Béarn, et en particulier le pastoralisme et la forêt. Il y a en particulier accompagné l'**instruction des coupes et travaux en forêt en concertation par tous les partenaires.**

3. **Un temps de partage d'éléments issus de la « boîte à outils » de la facilitation stratégique** : outils de diagnostic et panorama des différents modes d'intervention et de médiation disponibles.

Dates de la session

Le déroulement de la formation a été le suivant :

- a. Une journée de séminaire en présentiel, le 30 avril.
- b. Deux demi-journées de séminaire en visioconférence, les 3 et 4 mai matin.
- c. Une demi-journée le 10 mai matin en visioconférence (D. Hervé, directeur de l'Institut de Stratégie Patrimoniale du Haut Béarn).
- d. Une demi-journée le 11 mai matin en visio-conférence (M. Ollagnon, facilitateur stratégique et formateur au sein de l'Institut des stratégies émergentes).

II. Séminaire de rencontre active.

a. Cadre méthodologique.

Le séminaire de rencontre active vise à permettre l'exploration partagée d'une question stratégique. Comme exposé plus haut, celle-ci était :

« *Conditions et moyens d'une gestion qualitative de la forêt : quelles stratégies de communication autour d'une exploitation durable ?* »

Le séminaire repose sur une alternance de phases de prise de parole et d'écoute de chacun des participants sur les quatre registres suivants :

- **Identification** de la situation, des acteurs, des problèmes ;
- **Diagnostic** de l'action engagée ;
- **Prospective**, évolution de la situation, des problèmes et des réponses ;
- **Propositions** d'action.

Chaque registre a donné lieu à deux tours d'expression.

Le séminaire était animé par un facilitateur principal, Matthieu Ollagnon, tandis qu'une prise de notes en direct était assurée par Nicolas Picou.

Déontologie

Une déontologie explicite est appliquée et est rappelée à chaque participant lors d'un séminaire de rencontre active. Elle repose sur l'écoute mutuelle, la liberté de parole et la gestion en commun de la confidentialité des propos.

Le rapport de synthèse

Les quatre demi-journées de séminaire ont été accompagnées d'une prise de notes, projetée en direct aux participants.

Rédaction d'une synthèse IDPA « du groupe »

A partir de cette base, le facilitateur, Matthieu Ollagnon, a procédé à leur réorganisation sous forme IDPA, de façon à obtenir une « synthèse IDPA » du groupe. Organisée selon les quatre registres investigués (Identification, Diagnostic, Prospective, Action), cette synthèse restitue également le rythme des deux tours d'expression. Celle-ci rend également compte de la diversité des points de vue, voire des éventuelles divergences.

Organisation de la synthèse.

La synthèse a été organisée en deux parties distinctes :

- En première partie, une « synthèse de synthèse » construite sur la base des titres alloués aux notes prises durant le séminaire.
- En seconde partie, la synthèse complète, incluant les notes et permettant la traçabilité. Dans certains cas, les notes ont été complétées par celles du facilitateur pour aboutir à une proposition de formulation.

Qualification de la synthèse

La synthèse a d'abord été envoyée aux participants pour validation de leur part. Dans l'attente du recueil de toutes les validations, celle-ci a gardé un statut de confidentialité stricte. Elle est ensuite remise au commanditaire, AURA-EE, qui en est seul gestionnaire du point de vue de la diffusion ou de la non-diffusion.

Utilisation de la présente synthèse dans le cadre du projet REDIAFOR

A chacune des quatre demi-journées de réunion, il a été demandé aux participants l'autorisation d'exploiter la présente synthèse, une fois celle-ci validée, dans le cadre des livrables du projet Rediafor, qui sont rendus publics. Cette exploitation s'est faite sous réserve d'anonymisation et d'expurgation des éléments permettant d'identifier tel ou tel participant.

Les participants ont, lors des quatre demi-journées, donné leur accord explicite.

Participants

Le présent séminaire s'est tenu dans un format dit « de famille », c'est-à-dire d'acteurs ayant en commun une situation professionnelle ou existentielle comparable. En l'occurrence, cette « famille » était celle des élus et des agents des collectivités locales. De ce fait, les propos tenus ne rendent par définition pas compte de la diversité des points de vue d'autres sphères.

Du fait de circonstances exceptionnelles, le séminaire s'est tenu en distanciel et avec un calendrier très contraint. De ce fait, si certains participants ont contribué à l'ensemble de la procédure, d'autres n'ont pu être présents qu'à l'une ou l'autre demi-journée.

b. Résumé des résultats du séminaire de rencontre active.

Ce résumé, rédigé sous la responsabilité du facilitateur, vise à retranscrire le plus fidèlement possible les points clés du séminaire de rencontre active. Il n'engage pas les participants et n'a pas été explicitement validé par eux. En complément de celui-ci, la synthèse présentée en annexe est un des documents validés par les participants, expurgé des éléments pouvant exposer à rompre la confidentialité.

Les participants se sont d'abord accordés sur l'intérêt porté à la forêt, qui est pour tous, au-delà d'un simple objet de gestion, une réalité aimable et aimée.

La forêt, une réalité complexe et multi-acteurs.

Ils ont ensuite reconnu la nature particulière de la forêt, qui est la fois un tout et une multitude de réalités différenciées. D'un côté en effet, la forêt est une juxtaposition d'espaces appropriés (parcelles privées ou publiques) et de « réalités vécues de la forêt » (les chemins pour le promeneur, le vivant pour le naturaliste, etc..) ; de l'autre, les participants conviennent que toutes ces visions et réalités forestières interagissent entre elles pour produire une réalité plus large, la Forêt, vue comme un tout.

Différents acteurs attribuent donc des « qualités » spécifiques à la Forêt, bien que celle-ci soit un tout unique. Ont été évoquées, parmi d'autres, sa qualité économique (comme patrimoine à exploiter), avec des enjeux de transport ; sa qualité biologique et faunistique et les services qu'elle rend dans la séquestration du carbone ; sa « promenabilité » et sa qualité patrimoniale et sportive.

Les participants ont souligné que ces qualités renvoyaient aussi à des rentabilités croisées, la gestion de certaines qualités par des acteurs produisant des bénéfices, ou des impacts, collatéraux pour d'autres. A titre d'exemple, la façon de conduire une coupe (rentabilité de l'exploitation) joue sur la qualité du paysage (rentabilité de certains professionnels du tourisme). De même, la praticabilité en quad de certains sentiers est une qualité pour les pratiquants de sports mécaniques, mais qui n'est pas sans effet sur la tranquillité ni sur la qualité faunistique.

C'est donc une grande variété d'acteurs différenciés qui sont en mis en contact à travers la forêt : propriétaires, exploitants, filières, élus, habitants, chasseurs, pratiquants et professionnels du sport. Venus de plus loin sont également évoqués les touristes et promeneurs, mais aussi les médias. Certains évoquent également des exploitants venus d'autres pays européens. Sont également présentés comme concernés des acteurs plus spécifiques comme les gestionnaires de captage d'eau, les scientifiques, etc...

A l'enjeu global de l'équilibre entre toutes les qualités et les rentabilités croisées répond alors celui de la qualité des relations entre acteurs de la Forêt.

Une forêt dans un monde en évolution rapide.

Un autre point d'importance est l'insertion dans un univers en évolution rapide : la mondialisation connecte des acteurs économiques d'une extrémité du monde à l'autre ; les

univers urbains et ruraux, autrefois différenciés, s'interpénètrent au sein même des villages ; des massifs autrefois isolés se trouvent accueillir une fréquentation touristique et sportive accrue ; les médias exposent l'intimité des territoires et leur donne une dimension nationale. Dans cet univers mouvant, la vision de la Forêt et de ses équilibres globaux n'est plus naturellement partagée, ni ne va de soi.

Des rencontres qui n'ont pas lieu.

Dans ce flux, les participants décrivent des rentabilités, certes croisées, mais qui ne discutent pas et des univers qui se côtoient presque sans se parler, si ce n'est sur le registre conflictuel.

Il ressort des échanges que **chacun est gestionnaire de « sa » forêt mais pas de la Forêt comme émergence globale. Il n'existe en particulier pas d'accord entre l'ensemble des acteurs évoqués sur ce qu'est une gestion qualitative de la Forêt** (ce qu'illustrent les conflits autour de la coupe rase, voire de sa définition : à partir de quel niveau peut-on parler de coupe rase ?).

Par ailleurs, si certaines actions sont dictées par la recherche de bénéfices globaux (séquestration du carbone, politique énergétique), celles-ci se traduisent par des nuisances locales, dont les bénéfices ne sont pas identifiés par ceux qui les subissent.

Un accord autour de la réalité du problème de la multiplication des conflits.

Les participants s'accordent sur le constat de la multiplication des conflits en forêt. Ceux-ci ont des objets variés : conflits sur les coupes, sur les transports de bois et la dégradation des routes, sur la privatisation des chemins, sur l'usage des quads et le développement des sports motorisés, sur le dérangement de la faune... Cette prise de conscience d'un problème est d'autant plus prégnante que celui-ci se traduit parfois par des agressions physiques.

Les participants décrivent une situation en cours d'emballage. Celle-ci s'aggrave d'autant que la discussion est rarement souhaitée ou envisagée. En première ligne, les élus se retrouvent souvent isolés face à des défis qui sortent de la gestion quotidienne : comment toucher à la fois les acteurs publics et les acteurs privés (qui sont dans leur sphère de souveraineté) ? Comment agir sur ce sujet en respectant l'identité de chacun ?

Des acteurs qui agissent, mais en silo.

Dans ce contexte, à la fois de multiplication de conflits et d'absence d'accord sur la qualité, différents acteurs s'engagent. Cette action est décrite cependant comme s'opérant « en silo » sans coordination ni effet de système.

En premier lieu, les acteurs forestiers (ONF, propriétaires, professionnels du bois) sont décrits comme apportant fréquemment de la qualité (en se conformant aux normes PEFC, par exemple), sans que cela ne fasse toujours sens localement.

A la jonction des enjeux macro et locaux, les élus se situent au carrefour de demandes contradictoires et sont appelés à apporter entre autres de la régulation et de la médiation. Dans cette situation, et en l'absence de consensus territorial, certains soulignent leur isolement et leur difficulté à agir. Les EPCI et intercommunalités sont également cités comme actifs, par leur capacité à produire de la coopération et leur panel de compétences reliées à la forêt (foncier, économie, sport, tourisme, eau potable, ...). Certains font état à ce propos d'un questionnement sur la juste échelle permettant d'aborder la diversité des enjeux.

Certains décrivent enfin une dichotomie entre des acteurs « consommateurs » des qualités de la forêt et acteurs de leur prise en charge et de leur entretien (propriétaires, exploitants, élus) et d'autres, également consommateurs (VTT, Tourisme, quad,...), mais perçus comme étant relativement peu engagés dans cette prise en charge.

Des visions contrastées de la prise en charge globale.

Pour certains, le système d'acteurs est en mouvement de façon naturelle. En particulier, des questions nouvelles sont posées qui n'étaient pas abordées avant. Pour d'autres, cependant le sujet des conflits en forêt n'a pas été réellement investi ni pris en charge. Certains jugent même que le système de gestion, tel qu'il existe actuellement, tend à dégrader la confiance et pousse les différents acteurs à avoir des stratégies d'échappement.

Les propriétaires ne vont, par exemple, pas facilement en mairie de crainte de devoir subir les effets d'une réglementation trop restrictive. Par ailleurs, les élus se trouvent souvent isolés face aux sujets forestiers, en devant apporter une régulation sans pouvoir s'appuyer sur le soutien des acteurs qui les entourent.

Pour la plupart d'entre eux, **le système d'acteurs ne parvient pas à endiguer la violence croissante.**

Comment va évoluer la situation ?

Les participants évoquent en premier lieu un scénario tendanciel, celui d'une adaptation lente, accompagnée d'une prise de conscience progressive.

Ils imaginent également un scénario négatif, marqué par la fermeture de la forêt, qui pourrait cesser d'être un espace ouvert à tous.

Plusieurs scénarii positifs très divers dans leurs orientations sont évoqués, qui passent tous cependant par la construction d'un accord territorial.

Pour certains, ce serait d'arriver à s'accorder pour mettre en place des espaces d'entrée et de rencontre dans les massifs. Pour d'autres, il s'agirait de s'entendre sur la nature multifonctionnelle de la forêt, avec la création d'un accord pour répartir dans l'espace les enjeux et les activités. Certains imaginent un scénario où les acteurs d'un territoire puissent s'accorder sur un objectif. Celui-ci pourrait permettre d'enclencher l'action et pourrait être réajusté en cours de route. Cela pourrait aller jusqu'à la co-construction et le pilotage de règles communes, qui puissent donner lieu à une communication portée librement par chacun.

Enjeux.

Les territoires ne sont pas dépourvus d'atouts : les participants évoquent l'envie, l'optimisme et l'amour de la forêt, qui sont des moteurs partagés...certains évoquent également l'existence de projets, comme REDIAFOR, lequel donne les moyens de poser la question de façon structurée.

Tous s'accordent sur un enjeu essentiel : l'investissement politique et l'investissement de chacun dans la dimension politique du sujet, au-delà des stratégies strictement individuelles.

Quel état d'esprit pour l'action ?

Les participants s'accordent sur le fait qu'une réponse de qualité sera nécessairement synergique et multi-échelle. Elle devra également intégrer le respect de tous, la sécurité

physique et morale de chacun, le respect du bien public et des biens privés, la prise en compte de la complexité des enjeux. Pour certains, elle devra oser poser des questions sur la fonctionnalité de certains endroits. Il ne s'agira également de ne laisser de côté aucun acteur.

Objectifs : arriver à une qualité de travail en commun et à une vision partagée et communicable de la qualité.

Les participants évoquent plusieurs objectifs. Tous s'inscrivent dans une logique d'équilibre et de renforcement du « commun » de territoire :

- L'ouverture de la forêt (éviter le scénario du cloisonnement) ;
- La création d'une logique d'équilibre entre bénéfice global et nuisances locales ;
- Le mouvement en lui-même : que les acteurs des différents territoires se mettent en mouvement, en équilibrant contrainte et co-construction ;
- Le partage d'une vision commune de la gestion qualitative, dont on ait envie de suivre les règles et qui favorise la confiance....
- Une vraie rencontre, un message partagé par tous sur le territoire, et qui permette d'en créer une communication de qualité, avec un message qui ait une dimension interne – le message des acteurs à eux-mêmes – et une dimension externe – le message aux autres.
- Le rétablissement de la confiance, que les propriétaires n'aient plus peur de venir en mairie.
- La création d'une capacité à préparer le territoire à la coupe et la coupe au territoire.

Comment atteindre ces objectifs ? Les types d'action à engager.

Les participants s'accordent sur plusieurs types (ou gammes) d'action à engager. Certaines sont génériques, comme le fait de combiner prévention ou répression, le développement de l'écoute et la pratique des sciences sociales, la formation et l'apprentissage.

La co-construction et la négociation ressortent cependant comme les modalités d'action principales :

- Pour coconstruire un référentiel-qualité commun ;
- Pour coconstruire et faire vivre le récit allant avec ce référentiel-qualité, de façon à ce que chacun puisse le porter librement et avec son langage propre.
- Pour mettre en mouvement un processus territorial continu de concertation et de réévaluation, qui permette de dépasser les désaccords.
- Pour élaborer en co-construction un plan de gestion.
- Pour créer un « sas d'entrée » dans la forêt, où soient explicités les règles et les enjeux.

Cela a pour conséquence, pour certains, d'amener à repenser les modes de pensée et d'action publique et de construire des « boîtes de co-action » où des acteurs publics et privés travaillent ensemble.

Construire un mode d'action ensemble à l'échelle territoriale.

Les participants conviennent de l'intérêt de faire émerger des modes d'action ensemble durables, permettant la co-construction à l'échelle territoriale en associant forestiers, élus, et acteurs du tourisme et en élargissant à d'autres acteurs. L'intérêt d'une gouvernance permettant d'hybrider la construction de la décision est évoqué par certains.

Chemin de changement : une prise d'initiative territoriale des élus.

Le chemin de changement passe pour les participants par une prise d'initiative des collectivités. Celles-ci pourraient tout d'abord procéder à un benchmark d'autres initiatives à l'échelle européenne. Beaucoup évoquent un processus de co-construction d'un accord avec toutes les parties prenantes, en particulier sur les règles en forêt, qui pourrait être lancé à l'initiative des élus. Certains suggèrent l'emploi de méthodes de facilitation stratégique : phase de rencontre active, définition d'un dessein commun, expérimentation et itération sur une base annuelle.

L'échelle de telles démarches, communautés de commune ou massif, fait débat entre les participants.

Comment évaluer la réussite ?

Pour certains des participants, un critère d'évaluation de la réussite serait que la problématique du vivant soit intégrée par tous. Pour d'autre, un critère de succès serait visible dans la forêt : pouvoir passer après une coupe, avec des chemins praticables et des propriétés respectées. Pour la plus grande part d'entre eux, le retour à une certaine forme de convivialité et de liberté de parole sans autocensure serait le signe d'un succès. D'autres verrait déjà comme un succès l'existence d'un projet multi-partenarial.

III. Annexe. Synthèse du séminaire de rencontre active validée par les participants.

Premier tour d'expression sur le registre de l'identification des qualités, des entités, des acteurs et des problèmes.

Qualités

Les participants évoquent **non pas une forêt, mais une diversité des forêts**, entre forêts plantées et forêts naturellement régénérées. Certains soulignent l'importance de la qualité du vivant au sein de celles-ci, et en particulier celle des sols.

D'autres remarquent que la forêt et sa gestion jouent un **rôle important dans la séquestration et le stockage du carbone**, et qu'elle est dans le même temps directement impactée par les stratégies de transition énergétique (par exemple, des éoliennes).

Un participant remarque qu'il reste beaucoup à apprendre sur la connaissance scientifique de la forêt et de sa valeur patrimoniale.

La qualité économique de la forêt : l'exploitation du bois.

Cette forêt est, dans le même temps, **un outil de travail et un patrimoine à exploiter** économiquement pour nombre d'acteurs, en particulier par la coupe.

Certains soulignent que l'exploitation du bois fait face à un réel enjeu autour de la plus-value, avec **une faible rentabilité**. Celle-ci conduit parfois au paradoxe d'un bois lointain moins cher que la production locale. Elle a également un impact sur la diversité des pratiques, allant d'une forte attention aux conditions environnementales de la coupe (attention aux zones de quiétude, préservation de chandelles, ...) à des pratiques cherchant avant tout la baisse des coûts d'exploitation. Des participants remarquent cependant que cette question de la rentabilité n'est pas restreinte aux exploitants et qu'elle renvoie au consentement du consommateur au coût de produits de qualité.

Dans ce contexte, **une notion, celle de coupe rase, fait débat** sans qu'il n'y ait d'accord entre acteurs sur sa définition. Pour certains, en effet, une coupe peut être considérée comme une coupe rase par un habitant ou un promeneur, mais pas par un forestier professionnel. Elle renvoie pour certains à un enjeu autour du modèle de gestion et de ce qu'il impose en termes de surfaces à exploiter.

Les participants évoquent ensuite un **enjeu autour des effets collatéraux de l'exploitation**, avec en particulier des retours sur la **question du transport** (état des chemins, circulation et adaptation des voiries lors du passage des grumiers, dégâts environnementaux). Certains remarquent en particulier que la mécanisation accrue des chantiers s'accompagne d'impacts importants (pistes, infrastructures) et de tensions croissantes.

Ce contexte technique a, pour certains, également **un impact sur les forestiers** qui doivent s'adapter, pas toujours facilement, à une évolution rapide à tous niveaux.

Quelle qualité quand les regards ne convergent pas forcément ?

Cette activité économique s'inscrit par ailleurs dans un contexte où **la fréquentation de la forêt devient un enjeu important**, soit du fait d'événements, soit de celui de pratiques individuelles (activités en forêt, VTT, etc.).

Celui-ci va avec **une pression accrue sur la faune et la flore**. Certains évoquent un enjeu d'effet de seuil au-delà duquel la question du dérangement pose celle de la limite de fréquentation.

Cette fréquentation accrue amène également à se rencontrer, voire à **se percuter, la qualité de la promenade et celle de la récolte de bois**.

Surgit pour plusieurs participants un **enjeu autour de la rencontre, de l'ignorance ou de la confrontation des regards portés sur la forêt** : le regard du forestier, positionné comme sachant, n'est pas toujours bien reçu par des acteurs ayant acquis ailleurs leur connaissance de la forêt (pratique sportive, internet, souvenir d'anciennes façons de vivre et travailler la forêt...).

Des enjeux relationnels de proximité dans un monde ouvert.

Dans les faits, l'interconnaissance des acteurs de la forêt (au-delà des exploitants et propriétaires) est décrite comme très limitée, mettant en jeu des cultures de vie très différentes.

La qualité des relations humaines de proximité, en forêt, émerge alors comme un enjeu fort. Dans le même temps, celui-ci tend à prendre une dimension nationale du fait de l'attention médiatique portée à la question forestière : celle-ci expose des sujets vécus dans **l'intimité** des exploitations ou des communes à prendre **une dimension publique** qui n'avait pas forcément été anticipée.

Avec cette « montée en puissance » des enjeux relationnels se pose la question de la qualité de la gestion de la forêt, avec pour certains une interrogation : **est-ce la gestion qui n'est pas qualitative ou l'apparition de nouvelles exigences qui modifie la vision de la qualité ?**

La qualité de l'équilibre des plus-values croisées.

Dans le même temps, la forêt est décrite par la plupart des participants comme pourvoyeuse de plus-values. Pour autant, leur visibilité n'est pas systématique et certains évoquent des services rendus par la forêt qui ne sont valorisés nulle part et en tout cas pas économiquement (production d'oxygène, capacité à produire de la forêt comme système).

D'autres évoquent **des plus-values dépendantes les unes des autres** ou à tout le moins pouvant être impactées les unes par les autres : bois, champignons, tourisme, paysage avec pour certains, un questionnement : comment appréhender ces rentabilités croisées ?

Pour plusieurs participants, l'enjeu est de trouver **un équilibre** entre tous les usages...

... tout en respectant l'identité et la propriété de chacun...

Un participant remarque par ailleurs que **cette dimension du « commun » échappe aux modes classiques d'aménagement** du territoire. Ceci pose cependant la question de la confiance entre acteurs ainsi que celle de la reconnaissance de la légitimité des uns et des autres.

Qu'est-ce que la gestion qualitative ?

La qualité de la gestion durable de la forêt est décrite comme **une réalité complexe et multi-acteurs** qui ne va pas de soi et qui varie selon les massifs.

Les notions de « gestion qualitative » et de « gestion durable », si elles sont évoquées dans divers documents de communication sont décrites par la plupart des participants comme **étant encore à construire**.

Et s'il existe des expressions officielles de celles-ci, comme le label PEFC... les perceptions en sont extrêmement différentes selon les points de vue : *« ce qui peut être une gestion fine pour un forestier peut être vécu comme une catastrophe par un accompagnateur en montagne »* ... voire même entre acteurs traditionnels de la forêt, certains évoquant une transformation de cette notion de qualité, depuis des pratiques d'exploitation individualisées aux formes actuelles.

Pour certains, l'enjeu est plutôt d'avoir un regard clair sur les problèmes de qualité, pour les traiter. Pour d'autres, la définition d'une gestion qualitative dans un contexte aussi ouvert doit inclure une forte dimension d'écoute des acteurs concernés et de ce qui fait, pour eux, partie de la qualité.

Elle est également présentée comme étant **un « point d'équilibre » entre acteurs, singulier à chaque territoire**, à construire et formaliser.

Communiquer vers ou communiquer entre ?

Les participants évoquent également l'enjeu de la communication. Ils remarquent que le mot a deux sens : celui de **faire passer des messages** et les orienter en vue d'un objectif prédéfini ; celui de **communiquer entre acteurs autour d'un sujet**.

Certains relèvent d'ailleurs un risque de manipulation qui peut aller avec une communication unilatérale. Dans cette perspective, l'usage concomitant des deux modes de communication est plutôt décrit comme un élément de qualité. Certains évoquent l'« appropriabilité » d'un message, qui augmente d'autant que celui-ci est construit en commun.

Dans les faits, cependant, la communication, qui pour certains se passe bien, est pour d'autres encombrée d'abcès.

La construction d'une communication partagée reste difficile et implique de se parler, avec une confiance à construire. Construire un univers commun où l'on puisse dialoguer est aussi un enjeu de communication.

Entités

Pour les participants, **les qualités évoquées plus haut se construisent au sein de plusieurs entités stratégiques**. L'une des premières est la parcelle, qui peut être privée, renvoyant à l'intimité des propriétés et à la légitimité des propriétaires à les gérer, ou sous gestion publique.

Traversant les parcelles, les chemins, dont le statut est décrit comme un sujet complexe, avec des usages et des règles différentes, sont une autre entité stratégiques importante.

D'autres entités sont évoquées à des niveaux plus larges : les communes, où se négocient des relations de proximité et une partie de la gestion de la forêt ; et dans leur prolongement les intercommunalités, le territoire et les massifs.

Certains évoquent les Parcs naturels régionaux comme autant d'entités où peuvent se jouer les échanges et la prise en compte des différents acteurs.

Les participants décrivent **des entités mouvantes, en contact croissant**. Certains par exemple évoquent la différence entre grandes villes et villages. A celle-ci correspond des mondes humains montagnard ou forestiers différenciés de l'univers urbain. Ils remarquent cependant leur interpénétration grandissante.

Certains ajoutent également que les territoires forestiers sont insérés dans des circuits économiques européens ou internationaux, parfois directement « *les exploitants peuvent venir de très loin, (...) avec de gros engins* ».

Ceci souligne pour certains **l'importance des filières**, où se joue la connexion entre la production du territoire et les besoins globaux.

Au-delà, l'insertion dans le monde et ses enjeux globaux, comme le changement climatique, est évoquée.

Dans ce contexte, certains remarquent une disjonction entre les bénéfices et les contraintes de l'exploitation du bois : **les bénéfices attendus de la forêt sont plutôt d'ordre global** (séquestration du carbone, contribution à la lutte contre le changement climatique) **tandis que les contraintes et nuisance sont supportées au niveau local**.

Tous ces éléments amènent certains participants à considérer que **la « forêt » comme réalité stratégique n'est pas réductible à telle ou telle entité, mais qu'elle est le produit de tout ce qui se passe entre ces différentes entités** (privées / publiques, locale/mondiale, etc.) « *La forêt, c'est la rencontre de toutes les réalités de ceux qui la vivent* ».

Avec une question : qui est dépositaire, gestionnaire de la forêt ? « *À qui appartient un territoire : le propriétaire, l'exploitant, la communauté ?* ».

Acteurs.

Pour certains participants, tous les acteurs d'un territoire et de la filière sont concernés.

D'autres remarquent que le sujet de la gestion qualitative de la forêt suscite de nombreux points de vue d'acteurs qui se sentent légitimes pour en avoir un et l'exprimer.

Parmi ceux-ci, sont évoqués **les propriétaires** et les différents acteurs privés, dont les **exploitants forestiers et la filière bois**, reliée aux industriels. Des participants remarquent que, pour certains d'entre eux, la forêt a avant tout la dimension d'un patrimoine à exploiter. D'autres font état d'une demande d'intimité à l'intérieur des limites de la propriété privée.

Sont également décrits comme concernés les **chasseurs**, avec une diversité des modes et pratiques de chasse en forêt selon les territoires.

Le troisième groupe d'acteurs concernés est celui des **pratiquants et professionnels du sport** et du tourisme en forêt et en montagne. Certains participants établissent en complément une séparation entre les pratiques douces (randonnée) et pratiques motorisées (quad).

Pour certains participants, sont également concernés les **différents gestionnaires de sentier**...ainsi que les **gestionnaires des captages d'eau**, impactés par les pratiques en surface.

D'autres participants ajoutent que, dans le champ de la connaissance, les **scientifiques** sont concernés, en particulier ceux qui travaillent sur le sol et l'eau.

D'autres, encore, évoquent sans préciser lesquels les différents **financeurs** de la gestion durable.

Les élus locaux et les collectivités, de la commune au Département, sont décrits comme concernés. Deux entrées sont particulièrement évoquées : celle de leur rôle de gestionnaire (par exemple des sentiers de grande randonnée) et celle de leur vocation à faire du lien ; « *le rôle du politique, c'est de casser les « entre-soi »* ».

Problèmes.

Les participants évoquent plusieurs problèmes qualitatifs. Pour les uns, un problème est que **la forêt n'est pas assez rentable économiquement**, avec une opposition entre la logique économique qui pousse à réduire les coûts et celle de la gestion de la forêt.

Pour d'autres, **la qualité de la forêt** (biologique, faune, paysage) **se dégrade sous la pression** de multiples activités et contraintes (exploitation, sports mécaniques, plantes invasives, etc..).

Beaucoup évoquent des **conflits autour de l'appropriation** : chemins barrés, propriétaires qui se sentent envahi chez eux et, certains remarquent ou craignent une logique de fermeture de la forêt.

Des tensions remontent également autour de la question des transports et bois ronds avec des enjeux de sécurité. Cette problématique peut même, pour certains, rejaillir sur les relations entre élus aux attributions différentes (forêt et voirie).

Des participants évoquent aussi **des conflits croissants autour des pratiques sportives motorisées** et en particulier des quads, qu'il n'est pas possible de refuser à l'échelle d'une commune.

D'autres ajoutent que, par ailleurs, **certains acteurs ne jouent pas le jeu** de la remise en état des chemins.

Des participants remarquent que ce sujet revient également sur les élus. C'est le cas par exemple pour le problème des chemins ruraux dégradés, dont la collectivité supporte la remise en état faute d'identifier des responsables.

Certains pointent comme un problème **l'isolement des élus face à ces questions**, avec un pouvoir de police limité et une difficulté pour faire appliquer les règles.

Des difficultés sont évoquées sur certaines forêts privées, avec des pratiques posant, pour certains problèmes (transport de bois ronds sur les chemins ruraux sans que les élus soient au courant).

Certains relient cela à un **problème de manque d'information des propriétaires privés**. Ceux-ci sont démarchés par des exploitants sans pour autant avoir les connaissances nécessaires pour évaluer la qualité de leurs pratiques.

Des participants ajoutent que ce problème est directement connecté à une problématique de manque de confiance et d'**isolement des propriétaires privés** : nombre d'entre eux craignent de se rapprocher des élus et collectivités, craignant des contraintes supplémentaires et se trouvent isolés, face à des pratiques pas toujours qualitatives.

Un autre problème est, pour certains, que **ce qui motive telle ou telle action locale sur la forêt n'est pas identifié par ceux qui l'observent** : les conflits éclatent souvent localement sur une action à un instant « t » et pas sur les raisons macro qui ont conduit à cette action et qui peuvent relever du développement durable.

A ceci s'ajoute, à l'autre bout de la chaîne, **un problème de visibilité de la gestion du bois**, qui est difficile pour les consommateurs finaux.

De façon générale, les participants décrivent **une tension qui monte** et qui s'exprime de façon diffuse, allant de l'expression d'une incompréhension à des tags et actions violentes ou vécues comme telles (destruction de miradors de chasse, promeneurs écartés, tags sur les engins des exploitants).

Certains ajoutent que cela a été amplifié par **des actions médiatiques**, comme le reportage de H. Clément, ont généré des réactions assez vives.

Certains évoquent **un problème d'échelle de qualification des problèmes** : comment toucher à la fois les acteurs organisés et les privés ?

Dans cette perspective, certains ajoutent qu'il n'existe pas de réelle communication entre acteurs, que les conditions ne sont pas réunies pour le faire et que cela est un problème : **« Personne ne veut discuter »**.

Problème des problèmes.

Pour certains, le cœur stratégique du problème est **la mise en relation croissante d'activités différentes** : « *la forêt est devenu un lieu péri-urbain et de pression des activités de nature* ».

Pour d'autres, le problème des problèmes est **le manque d'une communication adaptée** et la difficulté à informer les propriétaires sur le bon niveau de règles et pratiques.

Pour certains, le problème des problèmes est celui de **la rentabilité économique**, qui peut peser sur le fait de payer le juste prix pour un chantier de qualité.

Pour d'autres, **la complexité du sujet et le nombre d'acteurs légitimes** à parler de la gestion, avec des visions pas forcément compatibles, est le cœur stratégique du problème.

Pour d'autres encore, le problème des problèmes est **l'absence d'accord sur ce qu'est une gestion qualitative de la forêt et sur le « contrat social »** qui va avec.

Certains participants évoquent enfin comme cœur stratégique du problème **l'absence de dialogue entre acteurs** : « *le problème des problèmes est qu'il faut se parler* ».

Second tour d'expression : ce qui est partagé ou partageable.

Des participants évoquent ce qui n'est pas partagé : la nécessité de réglementer l'usage des VTT et la notion de « comportement urbain ».

Certains remarquent en préalable que **l'amour de la forêt est partagé** par tous les participants.

Pour certains, est également partagé le constat d'une mécanisation croissante.

D'autres ajoutent qu'est partagée **le constat de la réalité du sujet, de son ampleur et son actualité croissante**, avec des tensions qui s'exacerbent et des équilibres antérieurs qui ne tiennent plus.

L'est également, pour certains, **l'emballement de la situation et la multiplication des conflits d'usage**, avec le sentiment d'une accélération du temps et la nécessité de récupérer une capacité d'action sur les choses.

D'autres estiment partagé le constat de la **complexité inhérente au sujet** : diversité des acteurs et des approches sur le sujet forestier, diversité des « valeurs » attribuées à la forêt, diversité des enjeux autour de celle-ci.

Des participants estiment qu'est partagée **la volonté de trouver des solutions**.

Des participants estiment qu'est partagée **la nécessité d'un « contrat social » sur ce qu'est la gestion qualitative de la forêt**, d'un point d'équilibre qui prenne chacun en compte.

A cet effet, certains pensent qu'est partagée **la nécessité de se comprendre** et la qualité des échanges comme clé.

D'ailleurs, pour certains, le fait que le présent séminaire soit encore partiel dans sa composition et **que manque l'expression des autres acteurs est un constat partagé**.

D'autres soulignent que l'estimation de **l'importance du niveau communal et intercommunal** est partagée.

Premier tour d'expression sur le registre du diagnostic de l'action engagée.

Acteurs actifs

Les participants évoquent plusieurs types d'acteurs actifs et d'actions.

Les propriétaires.

En premier lieu, **l'Office national des forêts** gère les forêts publiques, avec un niveau de qualité reconnu par plusieurs acteurs. Il agit également en procédant à du partage de connaissance en direction des chasseurs et des propriétaires privés.

Dans le même temps, les participants évoquent **les propriétaires privés**, qui sont non seulement gestionnaires de la qualité de leur bois mais, pour certains, de la qualité de la forêt où se trouvent leurs parcelles, prise comme un tout.

Certains remarquent que **ces propriétaires sont isolés entre les contraintes réglementaires et des offres d'exploitation qui ne poussent pas forcément à la qualité.**

Les professionnels et la filière

Pour certains participants, **les professionnels du bois apportent de la qualité** (substitution et stockage carbone, valeur économique de la forêt, qualité des chemins) et font le lien entre la ressource et son utilisation future (substitution de carbone, etc.).

D'aucuns remarquent cependant que **cet apport ne fait pas toujours sens localement** : « *le bénéfique est macro et la nuisance est locale* ».

Certains acteurs prennent également en charge la défense des entreprises du bois, comme l'interprofession.

Des participants estiment que les acteurs structurés de la filière se connaissent et travaillent ensemble. D'autres évoquent cependant l'existence de tensions dans le monde de la forêt.

Les autres acteurs

D'autres acteurs sont évoqués, en particulier ceux du **tourisme (VTT, quad, ...)** : **pour certains, ceux-ci sont cependant consommateurs mais pas vraiment acteurs** (par exemple pour entretenir les chemins), **tandis qu'ils participent, pour d'autres**, à la promotion des qualités du territoire.

Un participant souligne l'action d'**acteurs institutionnels du tourisme**, comme la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), qui offre une possibilité de travailler en commun sur le partage de l'espace, avec une association des acteurs forestiers qui commence.

Les **associations naturalistes et scientifiques** sont aussi évoquées, qui apportent aussi pour certains un regard sur les qualités de la forêt. Des participants ajoutent que ce regard peut aussi contribuer à générer des crispations.

Dans un autre registre, l'action des **chasseurs** est décrite comme complexe : gestion active de la faune pour les uns, atteinte à la biodiversité pour d'autres, effet de blocage pour d'autres usagers.

Certains évoquent également des acteurs non identifiés qui disposent de la nourriture pour la faune (râtelier à foin, etc...), avec un risque de prolifération et de dommage aux bois.

Les élus et communes.

Pour nombre de participants, **la commune est en première ligne** en étant le point d'aboutissement des plaintes et des conflits

...et **se retrouve au carrefour de demandes et de nécessités contradictoires** (par exemple sur l'ouverture/fermeture) des chemins.

D'autres remarquent que les **collectivités agissent à la jonction des enjeux macro** (substitution et stockage carbone) **et micro** (gestion de la circulation et des chemins, sécurité, « promenabilité »).

Dans le même temps, certains remarquent que **les collectivités ont du mal à faire respecter leurs politiques**...et ne sont pas considérées par certains comme légitimes à agir là où le patrimoine privé est en jeu.

Les élus y ont un rôle de veille et de réglementation, en recherche constante d'équilibre, avec **un enjeu autour de la règle** : comment la construire ? comment la rappeler ?

Cela est rendu d'autant plus prégnant, pour certains, que **la répression des abus est rendue de plus en plus difficile** (communications entre usagers).

Des participants ajoutent cependant que certaines communes engagent des actions de concertation.

Les intercommunalités et structures de coopération.

Les collectivités locales et intercommunalités sont décrites comme actives à travers tout un panel de compétences (foncier, développement économique, sport, tourisme, eau potable) ; elles ont en particulier à devoir gérer la pression foncière et peuvent faire face à des problèmes d'arbitrage et de légitimité

Parmi les structures de coopération sont citées : l'Inter Tepos et son action de dialogue ; Gresi 21 avec son action sur la relocalisation de l'énergie ; l'Espace Belledonne, qui conduit des réflexions sur le bois énergie ; les intercommunalités de Grenoble Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Pays Voironnais avec leurs PCAET, et leurs réflexions sur la solidarité entre la ville et la montagne.

Fonctionnement du SAA : un système d'action fragmenté.

Des participants remarquent en premier lieu que **certains (parmi les sports de loisir) sont consommateurs mais prennent assez peu la forêt en charge** (entretien des chemins, etc.).

Tandis que **d'autres sont gestionnaires de leur forêt** (exploitants, propriétaires) **mais pas forcément de « la forêt » comme réalité globale**, telle qu'elle est perçue par d'autres acteurs (sportifs, naturalistes).

Ils décrivent un système d'action qui fonctionne en silos, avec **des univers qui se côtoient sans se parler** et où chacun est souvent seul pour prendre ses décisions... Et où le besoin de dialoguer et de se coordonner est visible.

Au-delà, certains participants estiment que **personne ne prend en charge l'intérêt commun de la gestion de la forêt comme un tout, constitué de multiples réalités**.

Pour certains, cette dimension commune est pourtant un objet politique, à minima communal et intercommunal, avec une question centrale : **comment donner une nature de projet à la forêt ?**

Ceci pose une **question de portage politique** : pour certains, le sujet n'est pourtant pas porté politiquement, non seulement par les élus, mais aussi par tous les acteurs ; pour d'autres, cette question avance au sein des collectivités (conventions avec les acteurs de la filière bois).

Des participants évoquent en sus **une réelle question autour de la légitimité pour agir** : les collectivités ou parcs ne sont pas décrites comme légitimes pour s'imposer au privé dans son champ de responsabilité et, si elles portent la vision territoriale et stratégique du territoire, c'est par autosaisie et sans être explicitement mandatées par les autres parties.

Evaluation de la prise en charge par le système d'acteurs actifs.

Pour certains, **le système d'acteurs actifs apporte des réponses** sur de nombreux aspects, ainsi qu'une prise en charge naissante de la question des conflits : l'on se pose des questions que l'on ne se posait pas avant.

Pour d'autres, pour l'instant, le sujet n'a pas été réellement investi ni pris en charge dans sa totalité : « *jusqu'à présent, on a regardé faire* », avec une disjonction entre objectifs nationaux et problèmes de terrain avec des recherches de solutions locales.

A ceci s'ajoute pour certains une difficulté à toucher l'ensemble des acteurs concernés et un système

Un acteur souligne que **le système pousse les gens à dégrader la confiance et à avoir des stratégies d'échappement**.

D'autres évoquent un système qui ne permet pas de prendre en charge la question de la perception de ce qu'est la gestion durable de la forêt, avec une violence croissante.

Second tour d'expression : ce qui est partagé ou partageable.

En premier lieu, un participant pense que la **non-disponibilité** pour les acteurs de terrain de **la connaissance scientifique** sur la forêt est un problème partageable.

Des participants estiment que le **constat d'une difficulté à communiquer** entre plusieurs catégories d'acteurs est partagé.

D'autres pensent que **la prise de conscience d'un problème est partagée** autour de la table, tout comme celle des premiers mouvements de réponse au sein du système d'acteurs.

Certains jugent partagé le constat d'un **manque de lisibilité du système** d'une difficulté pour certains acteurs à identifier le rôle de chacun « *a qui dois-je m'adresser ?* »

D'autres remarque qu'un constat semble partagé entre participants : **nous ne savons pas harmoniser une gestion durable, entre acteurs au niveau de la forêt, entre nuisances locales et bénéfice global.**

Pour certains, ce constat partagé s'étend à une difficulté à travailler « avec » au sein du système, malgré l'envie qui peut exister.

Pour d'autres cependant, il peut être partageable que **les acteurs ont déjà l'habitude de travailler** sur des niveaux qui interagissent, par exemple les PCAET sont intégrateurs de thématiques et d'acteurs mais ont leurs limites.

Un participant remarque que **la nature politique du sujet** semble partagée.

Dans le même temps, la plupart des participants estiment partagé ou partageable **un questionnement autour de « la bonne échelle »** à laquelle poser le sujet et engager à la discussion sur la forêt. Certains tempèrent cependant ce questionnement en évoquant plus une articulation à construire entre les échelles plutôt que la recherche d'une seule bonne échelle.

Un participant ajoute qu'il semble partagé **un questionnement non résolu sur la construction de la légitimité** à participer à une prise en charge: qui est légitime pour faire quoi, et chez qui ? « *Quelle légitimité ? Qui la donne ? Les textes ou l'interlocuteur en face ?* ».

Premier tour d'expression sur le registre de la prospective.

Horizons temporels.

Les participants évoquent **une diversité d'horizons de temps** pour l'élaboration d'une prospective.

Pour certains participants, le bon horizon est à très court terme, jusqu'à un an, horizon qui est pour certains aussi celui de l'expérimentation.

D'autres évoquent comme horizon celui du mandat et l'agenda politique, avec un enjeu de tenir des orientations sur le temps long.

Pour d'autres, il convient plutôt de se placer dans la perspective d'un moyen terme à 10/15 ans, temps d'évolution d'un système et celui de la stratégie forestière inter-Tepos.

Certains envisage plutôt de prendre comme référence un temps d'évolution long, celui du paysage (non précisé) et de pousse de la forêt (2050/2070), voire des échelles plus lointaines.

Horizons spatiaux.

Les participants évoquent **plusieurs horizons spatiaux** où va se jouer l'avenir.

Un horizon « micro » celui des des propriétés privées et ce qu'il va s'y passer.

Un horizon territorial, avec les collectivités et les échelles de planification ou de coopération territoriale (EPCI, Métropole, Inter-Tepos, ...); certains estiment que vont s'y jouer des problématiques croissantes de place pour l'implantation des entreprises et activités de la forêt.

Les horizons fournis par les entités naturelles : massifs forestiers, bassins versant, massif alpin...

D'autres évoquent des « échelles de l'intérêt commun » à construire ensemble et par définition singulières (micro-massif, intercommunal).

Certains évoquent l'échelle du Département ou de la Région.

Au-delà certains évoquent le niveau mondial, avec les enjeux du marché du bois et ceux du changement climatique.

Pour certains participants, l'avenir résultera de la conjonction d'actions simultanées à plusieurs échelles et plusieurs horizons spatiaux; en conséquence, ils soulignent **l'importance particulière des horizons spatiaux permettant une jonction micro/macro** et entre toutes les échelles en jeu. Un débat à lieu sur la nécessité de structurer ces horizons ou de les laisser prendre naturellement de l'importance.

Scénarii

Les participants évoquent ensuite, avec une certaine convergence, les scénarii possibles pour l'avenir.

La plupart évoquent un **scénario tendanciel qui est une adaptation lente** restant dans le cadre actuel, avec des variations sur l'intensité de la prise de conscience des problèmes par l'ensemble des acteurs.

Le scénario négatif, relativement unifié est celui d'une fermeture de la forêt, humainement et physiquement, avec des actions pour empêcher l'exploitation ou la chasse, ou, dans certains cas un accès payant.

Une variété de scénarii positifs est par contre imaginée par les participants.

Pour les uns, le scénario positif serait **de pouvoir s'accorder pour mettre en place des espaces d'entrée et de rencontre dans les massifs** pour permettre aux usagers de comprendre tous les enjeux spécifiques, au sein d'une forêt accueillante.

Pour d'autres, le scénario positif serait celui **d'une forêt multifonctionnelle, avec la construction d'un accord pour répartir dans l'espace les enjeux et les activités**, tout en créant une résilience aux fluctuations du marché du bois.

Pour certains, le scénario positif serait **que l'ensemble des acteurs concernés puissent s'accorder sur un objectif, une « étoile à atteindre », qui permette d'enclencher l'action et qui puisse être réajustée en cours de route.**

Pour d'autres, le scénario positif serait **que les acteurs du territoire pilotent des règles communes sur lesquelles ils se seraient accordés et qu'ils communiquent dessus.**

Certains évoquent enfin **un scénario d'apaisement**, avec plus de place à l'essentiel et à la poésie de la forêt.

Enjeux.

Les participants évoquent une variété d'enjeux.

Pour l'un d'entre eux, l'enjeu est **d'accepter la progressivité des réponses** mises en place, en prenant le temps d'inclure les personnes qui n'ont pas l'habitude des démarches partenariales.

Pour un autre, ce sera celui de **la capacité à communiquer et l'investissement de chacun.**

Pour d'autres, **l'enjeu est de définir un objectif partagé** et naviguer vers celui-ci par l'expérimentation.

Un participant évoque **un enjeu de prise en compte des réalités de chaque territoire** et échelle, dans une réflexion systémique.

Pour un autre, **l'enjeu est celui d'un changement plus radical**, avec une prise en amont de la biodiversité, comme un atout et pas comme une contrainte.

Pour plusieurs participants, enfin, l'enjeu est de **disposer d'une interface, d'un « sas », d'un « traducteur universel »** pour permettre aux uns de comprendre le langage des autres.

Menaces.

Pour certains, **la lenteur et l'inertie des forces en présence** sont une menace, alors que le temps presse.

Pour un autre, le risque serait **que le politique cherche à diriger le changement plutôt qu'à le susciter**, ou le renfermement dans des logiques d'acteurs.

Pour d'autres, **le renfermement de l'espace**, soit par les chasseurs ou exploitants dans leurs terrains, soit par un zonage du territoire par les collectivités.

Pour un participant, enfin, **la perte de l'émerveillement** est une menace.

Atouts

Pour certains participants, **l'envie, l'optimisme et la capacité d'attention** aux autres de nombre d'acteurs sont des atouts.

Un participant identifie **la démarche proposée par Rediafor comme un atout** qui contribue à les faire évoluer.

Second tour d'expression : ce qui est partagé ou partageable.

La plupart des participants soulignent que **le constat de l'urgence de l'action est partagé**.

Certains participants remarquent **le scénario tendanciel** d'une évolution lente et insatisfaisante **est partagé**.

Le scénario négatif, fait d'enfermements sur des intérêts isolés, d'individualisme et de moins en moins de compréhension **l'est également**.

De même, est évoqué comme **partagé un scénario positif** reposant sur une interface, à concevoir, pour faire se rencontrer les acteurs et les enjeux et qui, pour certains, débouche sur la définition d'un **objectif commun et une stratégie d'expérimentation**.

Pour certain, un enjeu partagé est de **définir ce bien commun** et ce cap à viser ensemble.

L'idée **qu'une réponse de qualité est nécessairement synergique et « multi-échelles »** est, pour certains, partagée.

Un autre **enjeu** présenté comme partageable est **l'investissement politique** sur cette question et l'affectation de moyens.

A contrario, l'inertie et la lenteur, la complexité à définir un objectif commun et l'individualisme sont décrits comme des menaces partagées.

Des atouts moraux sont décrits comme partagés : l'envie, l'optimisme et l'espoir.

Premier tour d'expression sur le registre des propositions d'action

Exigences qualité.

Les participants évoquent plusieurs exigences-qualité auxquelles il est nécessaire de porter attention, qui constituent une forme d'état d'esprit pour agir :

- **Le respect de tous** et l'écoute sans jugement, ni a priori et la nécessité de ne pas brusquer.
- La **sécurité** physique et morale de tous.
- **Le respect du bien public et des biens privés.**
- La prise en compte de la **complexité** des enjeux.
- La possibilité, pour certains, **d'oser poser des questions sur la fonctionnalité** de certains espaces.
- L'exigence **de ne laisser de côté aucun acteur.**
- Celle de construire quelque chose de représentatif pour les gens viennent.

Objectifs.

Répondre aux attentes suscitées par la disjonction entre bénéfice global et nuisances locales.

Pour certains, Il s'agit de **construire une logique d'équilibre** entre bénéfice global et nuisances locales : « *il faut qu'on puisse répondre aux acteurs qui subissent les nuisances.* »

Créer les conditions pour laisser la forêt ouverte.

Pour certains, un objectif est que la forêt ne devienne pas un espace cloisonné et **que la réalité de la forêt soit celle de tous les acteurs** (propriétaires, exploitants, chasseurs, naturalistes, VTTistes, ...).

Construire une vision partagée de la gestion qualitative, dont les règles soient partagées, suivies et favorisent la confiance.

Pour plusieurs participants, l'objectif est **que tous les acteurs de la forêt soient au courant de la gestion qualitative et en soient satisfaits...**

... et **que les forestiers aient envie d'en suivre les règles.**

Pour certains, un objectif est également que les règles soient connues de tous et partagées, que les élus ne restent pas seuls avec cette question.

Pour d'autres, **le rétablissement de la confiance** est un objectif : **que les propriétaires n'aient plus peur de venir en mairie** en anticipant des contraintes réglementaires supplémentaires et en voulant y échapper.

Pour certains, l'objectif est alors **qu'ait lieu une vraie rencontre** et, pour un participant, une réelle alliance autour du vivant...

... Et, pour plusieurs d'entre eux, **que l'on réussisse à équilibrer contrainte et co-construction.**

Se comprendre et avoir un message partagé et par tous.

La création d'une communication de qualité est une attente partagée : plusieurs participants appellent de leurs vœux la capacité à créer un message commun, dont la communication puisse être portée librement par chacun dans son langage propre.

Pour certains, **ce message devrait avoir une dimension interne – le message des acteurs à eux-mêmes – et une dimension externe – le message aux autres.**

Ceci appelle à atteindre un objectif intermédiaire, qui est la construction d'un socle qui permette la compréhension mutuelle.

Certains envisagent déjà le contenu de ce message. Un participant souhaite qu'il puisse amener le citoyen à la compréhension du rôle productif de la forêt.

Un autre en attend qu'il prenne également en compte la multifonctionnalité de la forêt.

Pouvoir préparer le territoire à la coupe et la coupe au territoire.

Pour certains, à travers la communication et au-delà d'un simple message unidirectionnel se joue un objectif de « préparation mutuelle » avec plus de communication en amont des coupes : **« préparer le territoire à la coupe et préparer la coupe au territoire ».**

Mettre le territoire en mouvement.

Pour certains participants, un objectif est enfin de **mettre les acteurs des différents territoires en mouvement**, à travers des expérimentations et des initiatives.

Gammes d'action.

Combiner prévention et répression.

Pour certains, il est nécessaire de **combiner prévention et répression**.

Compréhension.

Pour un participant, une gamme d'action serait, en s'appuyant sur des universitaires et des sociologues, **d'affiner la compréhension de ce qui se joue pour les personnes** et le système d'acteurs.

Communication.

La communication ressort comme une gamme d'action importante pour certains acteurs. Ceci peut passer par la **création d'un « sas » d'entrée** dans la forêt, une interface qui permette de partager les règles...et qui pourrait s'accompagner d'une communication en amont.

Certains ajoutent que cela appellerait le déploiement d'outils adaptés, qui pour certains existent déjà : information en forêt, jeu/challenge défi forêt, événements dédiés (vis ma vie, ... lecture de paysage).

Co construction.

Plusieurs participants évoquent des gammes d'action relevant de la co-construction.

Il faudrait, pour certains, travailler de cette façon à l'échelle des massifs ou des territoires élargis (intercommunalités).

Cette **co-construction pourrait viser la production d'un référentiel commun** de ce qu'est la qualité de la forêt, et les règles qui vont avec.

Pour d'autres, il s'agirait aussi de **co -construire et faire vivre le récit qui va avec, et de façon à ce que chacun puisse le porter librement, à sa manière et dans son langage propre**.

Conduire ceci implique pour certains **d'engager une démarche de diplomatie à l'échelle du territoire**.

Certains proposent la mise en œuvre d'un **processus territorial continu**, avec une réunion de concertation une fois par an pour parler de la forêt, avec les participants qui la pratiquent, y compris ceux qui ne sont pas d'accord entre eux.

Pour certains, ceci pourrait aller peut aller jusqu'à **l'élaboration d'un plan de gestion**, document commun et accessible avec une réunion annuelle pour évaluer et projeter les actions.

Co-action

Un participant remarque qu'il est nécessaire de **repenser les modes de pensée de l'action publique** et de construire des « boîtes de coaction », où des acteurs travaillent ensemble.

Formation.

Un participant évoque enfin une gamme d'action tournée vers **la formation et l'apprentissage** des différents acteurs (apprentissage à la co-construction, au partage des différents regards, à la reconnexion avec la nature).

Actions spécifiques à engager.

Les participants évoquent plusieurs propositions d'actions spécifiques qui pourraient être engagées :

- Mettre un référent par commune pour expliquer les enjeux aux propriétaires forestiers.
- Informer avant les coupes pourquoi l'on coupe.
- Organiser une exposition sur le paysage pour faire émerger de la participation citoyenne.
- Avoir des actions de discussion et de prévention sur les plantes invasives, le buddleia et la renouë.
- Monter un marteloscope et/ou des aires terrestres éducatives.
- Déployer « l'appel de la forêt », action du Département de l'Isère.
- Profiter de la réouverture des terrasses pour communiquer sur la forêt.
- Offrir un tourisme nature expérientiel.

Mode d'action ensemble

Les participants évoquent l'opportunité d'un mode d'action ensemble, avec **une co-construction à l'échelle territoriale**.

...et au niveau départemental, **en associant forestiers, territoires et acteurs du tourisme, en élargissant**.

Certains évoquent la nécessité de mettre en place une gouvernance entre acteurs et **d'hybrider la construction de la décision**.

Chemin de changement : benchmark et co-construction, avec un rôle éminent des élus.

Pour certains, le chemin de changement commence par **l'identification des enjeux** et initiatives **dans les autres pays européens**.

Pour plusieurs participants, le chemin de changement est **un processus de co-construction** d'accord, en particulier sur les règles, par les élus locaux et avec les parties prenantes.

Cela implique pour certains **de prendre le temps de créer une force vive commune**, où tous les acteurs soient représentés et contribuent à la définition de l'objectif global.

Un participant suggère **un processus continu** : réunir les acteurs en séminaires « par famille » pour permettre à chacun de se mettre en confiance, **les faire se rencontrer et définir un dessein commun** (« notre étoile »), commencer à expérimenter en s'accordant le droit à l'erreur et au retour d'expérience, créer un comité de pilotage et recommencer l'année d'après.

Un participant estime que **le rôle de « puissance invitante » revient aux élus**.

Une discussion s'engage sur la « bonne échelle » pour commencer un processus. Pour certains, aucun niveau n'est préférable à un autre pour commencer.

Pour d'autres, il faut commencer par de petits groupes de discussion sur le terrain.

Pour d'autres encore, il s'agit de diffuser dans les territoires et collectivités, en s'appuyant par exemple sur l'Inter-Tepos.

Pour d'autres, le chemin de changement peut se faire à plusieurs échelles (EPCI et communes, département, avec des passerelles à créer).

Critères personnels d'évaluation de la réussite : le respect.

Les participants évoquent plusieurs critères personnels d'évaluation de la réussite.

Pour un participant, une réussite sera visible **quand la problématique du vivant sera intégrée par tous les acteurs**.

Pour plusieurs d'entre eux, ce sera de **pouvoir parler sans auto-censure** et avoir un échange respectueux entre acteurs.

Pour un autre, ce serait **qu'une forme d'univers commun soit perceptible** : que dans deux ans l'on puisse regarder les messages de chaque groupe d'acteur et se sentir concerné.

Un participant percevrait également comme un signe de réussite qu'existe un projet multi-partenarial.

Pour un autre encore, **la réussite serait visible dans la forêt** : ce serait de pouvoir passer après une coupe, avec des chemins praticables et les propriétés de chacun (arbres), respectées.

Second tour d'expression : ce qui est partagé ou partageable.

Ce qui est décrit comme partageable

Certains éléments sont présentés comme partageables, sans être forcément totalement partagé. Un participant évoque la notion de Vivant à intégrer.

Un autre, le fait que l'on ne connaisse pas au fond, la forêt et qu'il y ait un enjeu de connaissance.

Un autre participant évoque les dispositifs existants, qui ne sont pas employés à leur pleine mesure, comme le label PEFC.

Pour certains, la nécessité d'avoir une vision sectorisée, en améliorant l'existant et en travaillant sur ce qui est compliquée, est partageable.

Pour d'autres, tout ce qui a été dit est nécessairement partageable.

Un participant souligne la nécessité de passer de la réaction à l'action.

Ce qui est décrit comme partagé

Pour certains participants, **la passion de la forêt est partagée**, tout comme le constat que sa réalité est vaste et mal connue.

Pour certains, une **urgence à agir** a été établie, mais sans que l'on trouve de prochain pas.

Certains expriment cependant **un questionnement sur l'intérêt que les citoyens y portent** réellement et la nécessité de les impliquer.

Les exigences qualités sont partagées et en particulier la demande de respect de chacun et de sa liberté et de dialogue.

D'autres remarquent qu'est partagée l'idée que **la réalité de la forêt est plus que celle de tel ou tel acteur...** et que les problématiques dépassent les échelles et périmètres habituels... Il est partagé qu'une gestion doit prendre en compte cette dimension complexe et multi-acteurs.

En termes de gammes d'action, **l'envie de travailler en commun**, différemment, d'innover et d'expérimenter est partagée.

Certains estiment partagée la nécessité d'un récit commun.

Pour un autre, la nature d'un mode d'action ensemble est partagé : **hybrider co-construction, diplomatie et action publique et construire une capacité à arbitrer.**

D'autres pensent partagée **la nécessité d'une coaction**, de l'action d'une coalition d'acteurs sur cette question... bien que certains remarquent que **les actions à conduire ne sont pas nécessairement partagées.**

L'idée qu'il faille un moteur et une direction commune, **une « étoile »** ainsi qu'un processus de pilotage à construire est partagée.